

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le seizième (16^e) jour d'avril 2018 à compter de 10:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère,
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers,
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Anthony Hallé
Pierre Bussières
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Normand Caron.

1. Ouverture de la session et constatation de la signification de l'avis de convocation.

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents. Il constate que tous les membres du conseil présents ont reçu leur avis de convocation.

157-04-18 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Suite à la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le maire.

158-04-18 **3. Contrat pour la construction du parc industriel #2.**

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé sur le SE@O conformément à la résolution 112-03-18 adoptée à la séance ordinaire du 5 mars 2018;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour la construction du développement du parc industriel #2 :

Action Progex inc.	805 681,56 \$ taxes incluses
Michel Gamache & Frères inc.	623 683,28 \$ taxes incluses
Transport Pierre Dionne	843 120,87 \$ taxes incluses
Excavation Marcel Vézina	728 993,37 \$ taxes incluses
Entreprise JR Morin	686 389,25 \$ taxes incluses
Construction BML	901 254,53 \$ taxes incluses
Entreprises Gilbert Cloutier	813 306,71 \$ taxes incluses

ATTENDU QUE la soumission conforme la plus basse est celle de la compagnie Michel Gamache & Frères inc.;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat pour la construction du développement du parc industriel #2 à Michel Gamache & Frères inc. pour un montant de 623 683,28 \$ taxes incluses.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

159-04-18 4. **Engagement de personnel pour le camp d'été.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques

APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager les personnes suivantes à titre de monitrices et moniteurs au camp d'été :

Laurence Caron
Mégan Drapeau
Anne Gaëlle Cottinet
Olivier Grégoire
Angélique Caron
Syndel Jean

d'engager les personnes suivantes à titre d'assistants(es) moniteurs (trices) au camp d'été:

Mathis Turmel
Rose Gagné
Marie-Pier Lapointe
Lauriane Grégoire
Mara-Claire Cottinet
Pénélope Morneau
Margaux Boissinot

d'engager la personne suivante comme sauveteur à la piscine :

Koraly Dumas.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

160-04-18 5. **Engagement d'une firme pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le développement résidentiel Picard phase 1.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a reçu deux (2) soumissions le 13 avril dernier :

Englobe Corp.	15 706,40 \$ plus taxes
GHD consultants ltée	21 455,00 \$ plus taxes

ATTENDU QUE la soumission présentée par Englobe Corp. est conforme en étant également la plus basse;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de retenir les services professionnels de la firme Englobe Corp. pour des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux pour le développement résidentiel Picard phase 1 au montant total de 15 706,40 \$ plus taxes.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

161-04-18 **6. Demande d'aide financière de la Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.**

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli entend poursuivre des travaux nécessaires au presbytère consistant à remplacer des fenêtres et refaire l'isolation d'un mur intérieur;

ATTENDU QUE ces travaux sont évalués à 25 000 \$ et que la Fabrique demande à la municipalité une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas participer de façon récurrente à l'entretien de bâtiment;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 4 CONTRE 2

de ne pas participer financièrement aux travaux de rénovation du presbytère.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'abroger la résolution 121-04-18.

162-04-18 **7. Impasse François-Lavallée.**

ATTENDU QUE le comité de toponymie de Saint-Jean-Port-Joli a proposé au conseil municipal de nommer le chemin d'accès à partir de la Montée Victor-Duval l'Impasse F.-X. Lavallée;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie du Québec n'a aucune donnée sur cette appellation et qu'après des recherches supplémentaires, il conviendrait de la nommer plutôt l'Impasse François-Lavallée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter de nommer le chemin d'accès à partir de la Montée Victor-Duval l'Impasse François-Lavallée et de demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser cette nouvelle appellation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

d'abroger la résolution 101-03-18.

8. **Contrat de surveillance des travaux pour le développement résidentiel Picard phase 1.**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. **Période de questions.**

Aucune question.

163-04-18 10. **Levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 10:24 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.